



Travail dominical

Des dérogations exceptionnelles pourront être accordées par les préfets pour permettre aux commerces d'ouvrir le dimanche ces prochaines semaines, a annoncé hier Elisabeth Borne.

Ceci permettra aux commerces de rattraper la baisse du chiffre d'affaires subie en raison des fermetures administratives et d'étaler les flux de clients sur l'ensemble de la semaine pour limiter au maximum la circulation du virus.

Des concertations locales seront menées avec les préfets.

Les dérogations au repos hebdomadaire impliquent de résoudre certaines questions : quelles indemnisations pour les salariés ? quelles contreparties ?

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/presse/communiques-de-presse/article/travail-dominical-elisabeth-borne-demande-aux-prefets-d-engager-des>